

## Nouveaux tarifs pour les timbres-poste à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

**L'impact est très limité, avec une hausse de 0,21 € en moyenne pour le budget mensuel des ménages.**

### **Les Belges envoient toujours moins de lettres, le service reste de qualité et abordable**

En moins de 10 ans, bpost a perdu un tiers de ses volumes de correspondance. L'adaptation des tarifs des timbres-poste compense partiellement l'augmentation des frais fixes causée par la forte diminution du courrier. Elle garantit en outre à chaque citoyen belge un service universel payable sans subvention de l'État belge.

En ligne avec les années précédentes, la hausse tarifaire moyenne pour 2020 de tous les produits de courrier national sera d'environ 5,1%.

Avec une hausse de 0,21 €, l'impact moyen sur le budget mensuel des ménages demeure en outre très restreint. Il s'inscrit dans la lignée de la moyenne européenne pour des services comparables offerts dans d'autres pays.

### **Les clients paient le plus souvent le tarif meilleur marché**

Afin de garantir une qualité constante du service et de mieux répondre aux attentes du client, bpost a introduit le 1<sup>er</sup> janvier dernier les services Prior et Non Prior pour l'envoi de courrier national. Chaque client, où qu'il se trouve en Belgique, peut choisir d'affranchir son courrier au moyen d'un timbre-poste Prior (distribution le jour ouvrable suivant) ou Non Prior (distribution dans les trois jours ouvrables maximum). La possibilité d'une distribution de courrier le jour suivant reste ainsi garantie, partout en Belgique.

À l'heure actuelle, plus de 80% des clients choisissent un timbre-poste Non Prior pour affranchir leurs envois. 95% des clients achètent un feuillet de timbres-poste et optent ainsi pour le tarif meilleur marché.

### **Nouveaux tarifs pour les timbres-poste à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, bpost adapte les tarifs de ses timbres-poste. Pour les envois en Belgique, une distinction s'applique entre tarif Prior et Non Prior :

- Timbre-poste Non Prior (distribution dans les 3 jours ouvrables) :  
**0,98 €** (par 10) | 1,01 € (à l'unité)
- Timbre-poste Prior (distribution le jour ouvrable suivant) :  
1,18 € (par 10) | 1,21 € (à l'unité)

Le tarif d'affranchissement d'un envoi normalisé expédié en Europe passera à 1,55 € à l'achat de minimum 5 timbres-poste et à 1,61 € pour un achat à l'unité.

Pour les envois expédiés hors Europe, le tarif international s'élèvera à 1,77 € à partir de 5 timbres-poste et à 1,83 € à l'unité.

Les clients peuvent calculer le prix eux-mêmes via [www.bpost.be/tarifs](http://www.bpost.be/tarifs).